



MAIRIE
de
THEZAN DES CORBIERES
4, place de la Mairie
11200

FACTURES EAU / ASSAINISSEMENT 2020

Madame, Monsieur,

Vous êtes destinataire de votre facture Eau/Assainissement pour l'année 2020, cette facture est à régler au 9 décembre 2020.

Mode de règlement :

Cette année, vous avez la possibilité de régler par Carte Bancaire : vous devez vous connecter sur : www.tipi.budget-gouv.fr en renseignant l'identifiant de la collectivité :

053241 et les références portées
sur le volet MODES DE PAIEMENT de votre facture

Le règlement par chèque est toujours possible, les chèques seront collectés comme d'habitude au secrétariat de la Mairie.

Attention :

Le règlement en espèces n'est plus accepté

Possibilité de paiement par échelonnement :

Si vous avez des difficultés à régler votre facture en totalité, vous pouvez vous rendre en Mairie pour qu'un échéancier vous soit établi (soit en trois échéances ou quatre échéances) dès réception de la facture, il vaut mieux ne pas attendre les relances de la Trésorerie.

Possibilité d'aide :

FUL (fond unique du logement). Vous pouvez venir vous renseigner au Secrétariat de la Mairie pour préparer votre dossier.

MAIRIE DE THEZAN DES CORBIERES

EN PREVISION DES FACTURES 2021 Mise en place du prélèvement mensuel

Pour les factures 2021, vous aurez la possibilité de régler par prélèvement automatique, pour cela, il conviendra de :

- fournir un courrier demandant la mise en place du prélèvement automatique
- signer une convention avec la commune fixant les modalités de paiement
- fournir un RIB
- signer le mandat SEPA

Tous ces documents sont à fournir avant le 31 décembre 2020 pour que le prélèvement débute en janvier 2021 (ils seront à votre disposition au secrétariat de la Mairie à compter du 30 novembre 2020 sauf le courrier).

Nous vous souhaitons bonne réception du présent document, et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le Maire,

P. PUECH.

